

Projets de recherche

Les cimetières d'Aventicum



Conformément aux règles et aux usages en vigueur à l'époque romaine, les cimetières d'Aventicum se sont installés en dehors des zones d'habitat, en périphérie de l'agglomération. Généralement, ils se situent le long des voies principales quittant la ville, voire même plus loin encore des abords de la cité, comme au voisinage du port et du canal antiques. Aujourd'hui, une dizaine de sites funéraires, comptant près de 900 sépultures, ont été reconnus et explorés.

Les premières fouilles d'envergure ont été conduites dès la création de l'Association Pro Aventico, en particulier dans le cimetière de la Porte de l'Ouest. Ces explorations ont permis de très nombreuses découvertes qui ont enrichi la collection du Musée. Mais c'est principalement à partir des années 1980 que de multiples fouilles de sauvetage auront lieu, conséquence du développement de la ville moderne (construction de l'autoroute A1, extension du camping, améliorations foncières, projets immobiliers et industriels). A l'occasion de ces travaux, plusieurs centaines de sépultures ont été minutieusement fouillées et documentées. Aujourd'hui, cette base de données est de loin la plus riche et la plus intéressante de la Suisse romaine. Malheureusement, seule une petite partie de ces découvertes a pu être exploitée scientifiquement.

Ce projet d'étude des cimetières avenchois a pour objectif la publication de ces divers ensembles funéraires, avec l'étroite collaboration de nombreux spécialistes (archéologues, anthropologues, archéozoologues, etc).

Le mur d'enceinte d'Aventicum



Le mur d'enceinte est la première réalisation monumentale des édiles d'Aventicum après l'accession de la ville au rang de colonie vers 71/72 après J.-C. Malgré ses dimensions imposantes (5,5 km de longueur, 3 m d'épaisseur et près de 6 m de hauteur), cet ouvrage n'a pas de fonction militaire. Le mur est là avant tout pour manifester la puissance politique et financière de la capitale des Helvètes. Il impose aux voyageurs comme aux citoyens l'image emblématique du statut de la ville.

Le mur d'enceinte est resté largement visible depuis l'Antiquité. Dès 1897, l'Association Pro Aventico a entrepris des travaux de fouille, de conservation et de restauration. Les plus importants ont été réalisés sous la conduite de l'architecte Louis Bosset de 1916 à 1947. Propriété communale, ce monument a été classé par le Canton de Vaud et protégé par la Confédération dès le 25 mai 1900.

Aujourd'hui, il est le dernier édifice public important d'Aventicum à ne pas avoir bénéficié d'une étude exhaustive et d'une publication de synthèse. D'autre part, les moyens financiers insuffisants alloués par les autorités retardent considérablement les travaux de mise en valeur et de présentation de ce monument emblématique. Ainsi, les objectifs de ce projet visent à réunir les fonds nécessaires à son étude et à la publication des résultats, ainsi qu'à la conduite de travaux de conservation et de mise en valeur.